

# Pour tirer profit des inventaires

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Ethnologica Helvetica**

Band (Jahr): **9 (1984)**

PDF erstellt am: **28.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## **Pour tirer profit des inventaires**

Les données concernant les musées ou figurant dans les listes se fondent autant que possible sur la situation en été/automne 1982. Les commentaires suivants précisent à quelles questions il est possible de trouver réponse en consultant cet ouvrage.

### **1. But**

Par leur réunion, les inventaires visent à donner une vue d'ensemble des collections ethnographiques en Suisse. Les listes n'attestent pas la présence de tous les objets entrés dans les musées suisses: il ne s'agit ni d'un catalogue détaillé de collections, ni d'un relevé de monographies d'objets isolés.

### **2. Succession des inventaires**

Les listes sont classées dans l'ordre alphabétique des lieux où se trouvent les musées; la répartition géographique suit chaque fois l'ordre alphabétique des continents (sans l'Europe). Les collections européennes sont mentionnées partiellement en annexe des listes ou dans les tableaux récapitulatifs, selon les renseignements à disposition: les indications sur le matériel concernant les arts et traditions populaires n'ont aucune prétention à l'exhaustivité.

### **3. Renseignements par musée**

La présentation de chaque musée comporte:

- Introduction: indications sur les heures d'ouverture, les collaborateurs, la bibliothèque et les archives, sur l'historique et l'étendue des collections, sur les expositions ainsi que sur d'autres activités du musée (état 1982).
- Liste des sources et des éventuelles publications.
- Tableau récapitulatif des collections (relevé des listes avec nombre d'"items").
- Inventaires par continents subdivisés en plusieurs zones.

### **4. Bibliographie et index**

Toutes les références bibliographiques sont réunies en une table unique à la fin du volume, de même que l'index des pays, régions et ethnies.

## 5. Présentation des collections

Réduits et uniformisés, les renseignements concernant les collections ont été disposés dans des tableaux à 6 colonnes dont les mots-clés suivants expliquent les principes:

### 5.1. Distinction entre “collections” et “divers”

L’accent a été mis sur des ensembles d’objets avec la documentation afférente et non sur des pièces significatives isolées.

Mais contrairement au premier volume, la distinction entre “collection” (plus de 20 unités formant un tout selon la provenance géographique et ethnique, la personnalité de celui qui a réuni les objets et/ou selon des critères de matière, de technique de travail, de fonction) et “divers” (c’est-à-dire: objets isolés et groupes de trois à une vingtaine d’objets, entrés séparément, de provenance géographique diverse et par des personnes différentes) n’a pas été appliquée de manière uniforme.

La réunion des diverses entrées séparées par période de 30 ans à la fin de chaque section continentale d’inventaire (voir vol. I) n’a pu être réalisée qu’extrêmement rarement.

Sous la rubrique “divers” se trouve principalement le matériel insuffisamment déterminé et catalogué.

### 5.2. Année d’entrée

Les collections distinctes sont mentionnées chronologiquement, la date déterminante étant l’année d’enregistrement au musée. Si des dates différentes d’acquisition sur le terrain sont connues, elles sont indiquées dans la colonne 5, après le nom de la personne qui a constitué la collection.

Lorsque plusieurs dates (séparées par une barre oblique) ou deux dates (reliés par un tiret) apparaissent dans la colonne 1, cela signifie qu’une même personne a fourni successivement ou au cours du laps de temps considéré, parfois à de grands intervalles, une série d’objets. Ces entrées séparées sont en général réunies sous une seule.

### 5.3. Répartition à l’intérieur de la division continentale et désignations ethniques (voir cartes 1 à 4, p. 27–35)

Pour les besoins de l’inventaire, le découpage des collections propre à chaque musée a fait l’objet d’une répartition normalisée par continents, eux-mêmes

subdivisés. Les cartes 1 à 4 et les explications correspondantes définissent les frontières des zones adoptées.

Dans la colonne 2 est indiquée une provenance territoriale approximative qui peut s'écarter des délimitations ci-dessus.

La colonne 3 donne l'unité ethnique (voire plusieurs) originale ou déterminée au musée. Les graphies n'ont pas été unifiées.

#### *5.4. Nombre des objets*

Les chiffres cités représentent généralement ceux des inventaires. Ces unités administratives ("items") peuvent comprendre sous une même cote divers objets similaires ou en étroite relation; le nombre des objets comptés séparément ne correspond donc pas à celui des "items".

#### *5.5. Collection*

Sous cette rubrique est donné le nom des personnes dont le musée a acquis les collections (par achat, échange, don, legs, en dépôt ou sur la base d'un contrat). Si les objets ont été recueillis sur place par la personne en question, il est indiqué "expédition" (abr.: exp.), ou "primaire" (abr.: pr.) lorsqu'il s'agit d'une collecte entreprise comme activité annexe (par des missionnaires, géologues, marchands, p.ex.).

La mention "secondaire" (abr.: sec.) désigne par contre un collectionneur qui a réuni du matériel de seconde main sur une culture ou sur un thème d'ethnographie comparée.

Le domicile du collecteur ou du collectionneur n'est pas précisé s'il est identique à la localisation du musée.

La date de constitution de la collection peut différer de la date d'enregistrement (voir 5.2.). Malheureusement, les renseignements précis manquent souvent sur les collections ou les collectionneurs.

#### *5.6. Remarques*

Les collections sont ici brièvement caractérisées ou, plus fréquemment, une pièce importante est mise en évidence, avec éventuels renvois à des sources imprimées (publications documentant la collection ou une partie importante de celle-ci).

## **6. Observations finales**

L'élaboration d'une vue d'ensemble a imposé des compromis, tant lors de l'inventaire qu'au cours de la rédaction au sein de la commission.

Beaucoup souhaiteront des informations plus complètes sur les collections que celles portées sous "divers". A d'autres manquera sans doute une classification par fonctions, telle qu'on l'a proposée pour la collection africaine de l'Université de Zurich (voir vol. I). Un répertoire des collecteurs/collectionneurs paraîtra aussi souhaitable, à certains, qu'à d'autres une liste complète des archives conservées. Vu le volume des collections et les lacunes de la documentation, le surcroît de travail imposé par ces compléments utiles aurait été trop considérable.

Malgré toutes les imperfections de ces inventaires, nous souhaitons qu'ils puissent servir aussi souvent que possible et qu'ils facilitent et stimulent le travail des ethnologues de musée. En tant qu'éditeur, la Commission des musées de la SSE/SEG accueillera volontiers toute remarque, suggestion et information permettant d'améliorer cet ouvrage.

(Version française par Roland Kaehr, Neuchâtel)